

ATOUT FRANCE - Marché relatif à l'organisation de la soirée France du salon "Rendez-vous en France" 2019

Procédure de passation d'un marché public de service, selon la procédure adaptée, en application de l'article 28 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

<http://atout-france.fr/services/marches-publics>

N°	Date	Questions	Réponse(s) de Atout France
		Détail	
1	18/10/2018	Qui fournit la charte graphique ? Est-ce vous ou devons-nous en proposer une en partant d'une feuille blanche en cohérence avec votre marque et l'événement ?	Il appartient à l'agence candidate de proposer une charte graphique de l'évènement.
2	18/10/2018	Qui fournit la signalétique liée à votre charte graphique (les visuels qui indiquerons les destinations et les atouts forts » ?	Il appartient à l'agence candidate de proposer une signalétique en lien avec la charte graphique proposée pour l'évènement et en lien avec les éléments dont l'agence candidate dispose dans le CCTP de la présente consultation.
3	18/10/2018	Souhaitez vous pendant l'événement diffuser de l'information ou une vidéo ?	Ce point est laissé à l'appréciation de l'agence candidate en fonction des éléments précisés au CCTP de la présente consultation.